

MODALITES D'INSCRIPTION

Journée Régionale de Formation M.A.I.S : Accompagnement social : entre contraintes, dérives et créativité, quelle est la réalité de notre mandat ?

Jeudi 30 mars 2023 de 9h à 16h30

À l'amphithéâtre ARFRIPS 10 rue Pierre Baizet 69009 Lyon

Demande d'inscription à envoyer par mail avant le 23 mars 2023 à :

catherinedelapierre@yahoo.fr 06 23 87 69 03

En précisant :

- Établissement/service
- Adresse
- Téléphone
- Mail
- Nombre de participant.e.s
- Noms des participant.e.s

Tarif :

- Plein tarif : 45€ repas compris
- Tarif étudiant :
 - o Sans repas : gratuit
 - o Avec repas 12€

Inscription validée après paiement effectué par virement en indiquant en libellé : **JRF Lyon.**

Assurez-vous que votre paiement est facilement identifiable. N'hésitez pas à ajouter au libellé **le nom de votre établissement et la ville.**

Coordonnées bancaires du M.A.I.S :

BIC : CCOPFRPPXXX

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0039 4448 872 Crédit Coopératif Lyon Madeleine

Pour tout renseignement : catherinedelapierre@yahoo.fr 06 23 87 69 03

M.A.I.S

MOUVEMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'INSERTION SOCIALE

Journée Régionale de Formation
Rhône-Alpes

Jeudi 30 mars 2023 de 9h à 16h30 à Lyon

**Accompagnement social : entre
contraintes, dérives et créativité,
quelle est la réalité de notre mandat ?**



Amphithéâtre ARFRIPS
10 rue Pierre Baizet
69009 Lyon

Accompagnement social : entre contraintes, dérives et créativité, quelle est la réalité de notre mandat ?

L'identité du travailleur social est en mouvement. Cette transformation s'opère dans un contexte de changement où les repères hérités des années 60 sont devenus obsolètes, voire contestés.

Nos missions, autrefois adossées à des visées humanistes, d'intégration et de réalisation de soi, sont aujourd'hui reléguées à l'obligation d'apporter une réponse adéquate à chaque personne qui fait une demande.

Pour réaliser cette prouesse, la réponse sociale a dû évoluer et atteler son organisation à des principes économiques, entre rationalisation de ses moyens et optimisation de ses ressources.

Cette mise en place d'un nouveau dogme, impacte et « travestit » inévitablement, la notion d'accompagnement, suscitant le trouble chez les « accompagnés » et les « accompagnants ». Un malentendu semble s'être installé, entre les différents acteurs du secteur, sur la mission réelle qui est la leur.

Plutôt que de choisir entre « accompagnement » ou « coordination », ne devrait-on pas travailler à ce qu'une nouvelle forme de réponse sociale soit à l'œuvre ? Pourrions-nous en être un maillon essentiel ?

Entre renoncement à un idéal et espoir de trouver sa place dans cette période, le travailleur social sera-t-il toujours en mesure de dire qu'il répond, par son action, à la question sociale ?

C'est pour tenter de répondre ensemble à ces questions que nous vous convions à notre prochaine Journée Régionale de Formation.



Programme de la journée

8h30	Accueil
9h	Présentation du M.A.I.S et de la journée de formation
9h15	Intervention de Madame Sabine Visintainer, sociologue et formatrice, suivie d'échanges avec la salle. <i>« Intervenir en contexte d'incertitude et d'empêchements : les travailleurs sociaux aujourd'hui »</i>
10h30	Pause
10h45	Intervention de Monsieur Samuel Garnier, membre de l'équipe de direction de l'IFTS, responsable FTLV-FC, doctorat sur l'autodétermination, suivie d'échanges avec la salle <i>« Évolution du travail social »</i>
12h	Repas
13h	Ateliers
14h30	Compte-rendu des ateliers : les mots-clefs, les idées fortes
15h	Débat entre Madame Visintainer et Monsieur Garnier avec la participation de la salle
16h	Conclusion de la journée
16h30	Fin de la journée de formation

Les missions du M.A.I.S

- Promouvoir la réflexion, la formation et l'expression des intervenants sociaux à l'échelon local, régional et national.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'accompagnement.
- Développer la recherche et l'élaboration de projets concernant l'accompagnement social et/ou professionnel de personnes en difficulté d'insertion.
- Participer à l'évolution de la réglementation en étant force de proposition auprès des ministères et des collectivités territoriales concernés.

En savoir plus : www.mais.asso.fr